

8 DÉCEMBRE 2022

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE



Fonction publique territoriale : pour l'avenir de la jeunesse et le maintien des services publics

Absences de recrutements, de concours, recours aux contractuel·les, précarité accentuée... As-tu envie que cela change ?

Depuis de nombreuses années, les jeunes (avec ou sans diplôme) sont confronté·es au manque d'emplois dans la Fonction publique territoriale. En effet, le manque drastique de postes dans les collectivités territoriales ne permet pas aux jeunes de trouver un plein emploi pour se construire, ni de répondre aux besoins de la population, ni de garantir un service de proximité. Pour les jeunes exerçant déjà divers corps de métiers dans la Fonction publique territoriale tout n'est pas rose, loin de là.

La surcharge de travail, le manque de reconnaissance, l'absence de formation et de prise en charge de certain·es d'entre elles-eux (infirmier·ères, aide-soignant·es, ATSEM, assistant·es sociaux·ales, auxiliaire de puériculture) ne permettent pas l'évolution des jeunes dans leurs carrières ! Rappelons-nous les chères promesses du président Macron :

« un·e jeune, une solution », et regardons les seules réponses du gouvernement : licenciements massifs par le biais de la loi de transformation de la Fonction publique, non remplacement des départs à la retraite, recours accrus aux contrats précaires (ex : contrats saisonniers) et aux vacations.

Pour le collectif jeunes de la fédération des services publics, la création massive d'emplois dans la Fonction publique et notamment dans les métiers sous tension est la seule réponse possible pour les jeunes. Voter CGT, c'est se donner les moyens de défendre ses droits et ses conditions de travail.

Nous devons exiger ensemble un service public de qualité pour le maintien des services publics de proximité sur notre territoire.

A NOS CÔTÉS, LA CGT S'ENGAGE POUR :

● **La revalorisation immédiate des salaires et des carrières à la hauteur de l'utilité publique de nos métiers ainsi que la revalorisation immédiate de la**

valeur du point d'indice à hauteur minimale de 10% ;

● **Le passage en catégorie B des agent·es de maîtrise ;**

● **L'ouverture et la création d'emplois statutaires afin de permettre aux jeunes de s'engager dans nos services publics ;**

● **La prise en charge des formations à 100% pour les agent·es titulaires et souhaitant développer leurs parcours professionnels dans tous les domaines ;**

● **L'ouverture massive de concours afin de garantir aux agent·es contractuel·les et saisonnier·ères un accès à un emploi statutaire ;**

● **Des conditions de travail dignes et la reconnaissance de la pénibilité permettant un départ anticipé à la retraite avant 60 ans avec 75% du salaire net des 6 derniers mois ;**

● **La fin des temps partiels imposés et une durée de travail hebdomadaire de 32 heures ;**

● **Le respect des missions des professionnel·les et de leurs fiches de poste.**

LE 8 DÉCEMBRE 2022, FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX,

VOTEZ CGT!

“ Dans les métiers de l'eau, la surcharge de travail ainsi que des salaires trop bas et peu attractifs créent des difficultés d'embauche. Le manque de revalorisation des salaires, gelés depuis treize ans, pousse les agent-es à la démission dans toutes les catégories socioprofessionnelles (ouvrier-ère, technicien-ne, maîtrise et cadre). La catégorie des ouvrier-ères se retrouve aujourd'hui sous le SMIC, et doit être compensée par la direction, provoquant ainsi un déséquilibre avec les grilles et les autres catégories. Pour la reconnaissance de mon métier, le 8 décembre, je voterai CGT. »

Kévin, Technicien d'usine en station d'épuration

“ Le manque drastique de personnel et de matériel ne permet plus aujourd'hui de prendre en charge dignement nos ainé-es. Les faibles rémunérations de l'ensemble des professions médicales et paramédicales ne permettent plus une Fonction publique territoriale attractive et le gouvernement provoque ainsi lui-même une maltraitance institutionnelle. Pour la reconnaissance de mon métier, le 8 décembre, je voterai CGT. »

Andrew, Aide-Soignant en EHPAD Territoriale

“ Nous faisons face à un manque permanent de personnel et à des classes toujours plus remplies. Notre métier, polyvalent à outrance, permet aux collectivités de nous demander de multiples tâches alors que l'évolution de nos missions éducatives et pédagogiques n'est pas reconnue. Pour la reconnaissance de mon métier, le 8 décembre, je voterai CGT. »

Karen, Agente spécialisée des écoles maternelles

“ Les métiers de la police municipale manquent d'une réelle reconnaissance. Nos salaires, souvent constitués de nombreuses primes ne nous permettent pas de prétendre à une retraite digne en fin de carrière. De nombreuses communes souffrent de difficultés de recrutement du fait du manque d'attractivité de notre profession. Quotidiennement nous sommes amené-es à effectuer des missions de police nationale sans aucune revalorisation salariale. Il y a un manque considérable d'agent-es sur le terrain, entraînant un surcroît d'activité. Pour la reconnaissance de mon métier, le 8 décembre je voterai CGT. »

Joan, Brigadier de la Police Municipal

“ Pénurie de personnel, diminution des budgets, dégradation du taux d'encadrement, baisse de la surface par enfant, absence de reconnaissance salariale sont aujourd'hui les mots d'ordre du gouvernement et des collectivités au sein des établissements de la Petite Enfance. Ceci entraîne une perte de sens de nos métier et provoque une dégradation des conditions de travail. Pour la reconnaissance de mon métier, le 8 décembre, je voterai CGT. »

Camille Agente Sociale en crèche



VOTER CGT DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022, C'EST ÉLIRE DES REPRÉSENTANT-ES CGT DANS LES CST, CAP, CCP QUI VOUS DÉFENDRONT AU QUOTIDIEN SUR LE TERRAIN ! VOTRE VOIX COMPTE : VOTER CGT, C'EST REVENDIQUER, LUTTER ET GAGNER !

JE VOTE CGT, JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom : Prénom :

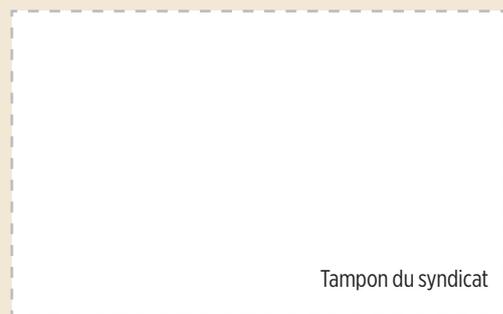
Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél :

Courriel :



Tampon du syndicat

À remettre à un-e syndiqué-e CGT ou à renvoyer au syndicat (voir le tampon ci-contre)

Connaissez vos droits
lisez notre guide
«Droits des agents»
en scannant le QR code



LE 8 DÉCEMBRE 2022
FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX, VOTEZ CGT!